

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR : Chez tous les Libraires. A PARIS : Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS : Chez M. HAVAS-LAPITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois — poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Janvier 1878.

LE ROI VICTOR-EMMANUEL.

D'après quelques journaux, le roi s'est confessé à M<sup>r</sup> Marinelli, sacristain du palais apostolique, envoyé par le Pape.

Il a également reçu la visite de M<sup>r</sup> Cenni, prêtre de la maison du Pape, et a reçu la communion de M<sup>r</sup> Anzino, chanoine et chapelain du roi.

Le baron d'Haymerlé, ambassadeur d'Autriche, qui venait d'arriver au Quirinal, a assisté avec le prince Humbert, la princesse Marguerite et les dignitaires de l'État, à la communion du roi et à l'administration de l'extrême-onction.

Vers deux heures et demie, l'oppression a augmenté; on a fait aspirer à l'auguste malade de l'oxygène, qui a semblé lui rendre un peu de force, puis il a poussé un soupir et a expiré.

A ce moment arrivait l'ambassadeur de Russie, baron Uxkull Gyllenbandt, porteur d'un télégramme adressé par le tzar au roi. On lui a montré le roi mort.

Selon un télégramme de Rome, dit l'Agence Havas, le Pape a dit qu'il serait allé lui-même donner sa bénédiction à Victor-Emmanuel s'il avait pu marcher.

La mort du roi et l'avènement au trône du prince Humbert ont été communiqués télégraphiquement au corps diplomatique par les soins du général Medici.

Le corps diplomatique est allé au Quirinal présenter au prince Humbert ses compliments de condoléance.

Le président du Sénat a été mandé à Rome.

Le conseil des ministres s'est réuni dans la soirée.

Avant-hier soir, le Journal officiel a paru tard. Il annonçait que le prince Humbert était élevé au trône sous le nom de Humbert I<sup>er</sup>.

Il confirmait que le ministère était maintenu, sous la présidence de M. Depretis, et que les ministres ont prêté serment au nouveau souverain.

La mort de Victor-Emmanuel est un événement dont l'importance, au point de vue de la politique étrangère, ne saurait être méconnue.

Le prince Humbert, qui succède à Victor-Emmanuel, passe pour très-sympathique à la politique de M. de Bismark.

Nous espérons que ce sont là des suppositions purement gratuites, et, dans tous les cas, nous devons attendre avant de juger.

On a remarqué que le roi d'Italie est mort le même jour, à cinq ans de distance, que l'empereur Napoléon III. On a pu faire beaucoup d'autres remarques encore.

(La Défense.)

PROCLAMATION DU NOUVEAU ROI.

Le prince Humbert vient d'adresser à son peuple la proclamation suivante :

« Italiens,

« Le plus grand des malheurs nous a subitement frappés.

« Victor-Emmanuel, le fondateur du royaume d'Italie et de son unité, nous a été enlevé. J'ai recueilli son dernier soupir, qui a été pour la nation, et son dernier vœu, qui a été pour la félicité de son peuple.

« Sa voix, qui retentira toujours dans mon cœur, m'impose de vaincre ma douleur et m'indique mon devoir. En ce moment, une seule consolation est possible, celle de nous montrer dignes de lui, moi en suivant ses traces, vous en continuant à être dévoués à ces vertus civiques avec lesquelles il a pu accomplir l'entreprise de faire l'Italie grande et une.

« Je garderai les grands exemples, qu'il m'a donnés, de dévouement envers la patrie, d'amour pour le progrès et de foi dans nos libres institutions, qui sont l'orgueil de ma maison.

« Mon unique ambition sera de mériter l'amour de mon peuple.

« Italiens,

« Votre premier roi est mort, son successeur vous prouvera que les institutions ne meurent pas. Unissons-nous dans cette heure de grande douleur. Raffermissons cette concorde qui a toujours été le salut de l'Italie. »

Hier matin, le Journal officiel publiait la note suivante :

« Le gouvernement vient de recevoir la douloureuse nouvelle de la mort de Sa Majesté Victor-Emmanuel II, roi d'Italie. Sa Majesté a succombé mercredi 9, à deux heures et demie de l'après-midi.

« Cet événement, si cruel et si prompt, n'excitera pas seulement en Italie d'unanimes et de profonds regrets. La perte d'un souverain qui tenait une si grande place en Europe sera vivement ressentie en France.

« Le Président de la République, au nom de la nation française, a déjà fait exprimer au nouveau roi la part qu'il prend au deuil de l'Italie.

« En raison de la mort de Sa Majesté le roi d'Italie, le Président de la République et M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, ne recevront pas le jeudi 10 janvier. »

Chronique générale.

Hier a eu lieu l'élection des présidents du Sénat et de la Chambre des députés.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a été élu président du Sénat par 172 voix.

M. Jules Grévy a été élu président de la Chambre des députés par 335 voix sur 336 votants.

A l'élection du 10 novembre, M. Grévy n'avait obtenu que 299 voix.

Nous pouvons assurer de source certaine qu'il est absolument inexact que le Maréchal ait de nouveau offert sa démission, comme l'a annoncé un journal de Paris, qui a sans doute pris ses désirs pour la réalité.

Quant à la révocation du général Ducrot et du général Bourbaki, il n'en a pas même été question dans les conseils du gouvernement. Sur ce point, on peut être assuré que le Président de la République ne cédera pas au despotisme tyrannique des gauches.

On a cherché à introduire la semaine dernière, dans différentes casernes de Paris, des listes de souscriptions préparées à l'avance, avec l'entête du numéro du régiment auquel les listes étaient destinées, pour l'achat d'une épée au héros de l'incident de Limoges.

Heureusement que les sous-officiers de planton à la porte d'entrée de chaque caserne en ont référé aux adjudants de semaine qui, après avoir pris les ordres supérieurs, ont exclu les porteurs de listes qui demandaient l'accès dans les chambres.

Nous croyons savoir que le Comité des Dix-Huit ne veut proposer que le vote du budget par douzièmes.

M. Gambetta ayant fait de vains efforts pour faire revenir le Comité sur cette décision, a fini par se brouiller avec ses membres.

Des députés de l'extrême gauche ont résolu de formuler à la tribune une proposition qui serait convertie en projet de loi,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

JANVIER.

Nous connaissons un homme qui, au milieu de la fièvre de changement et d'ambition qui travaille notre société, a continué à accepter sans révolte son humble position, et a conservé, pour ainsi dire, le goût de la pauvreté.

Sans autre fortune qu'une petite place dont il vit sur ces étroites limites qui séparent l'aisance de la misère, notre philosophe regarde le monde, du haut de sa mansarde, comme une mer dont il n'attend point la richesse et dont il ne craint pas les naufrages.

Tenant trop peu de place pour exciter l'envie de personne, il dort tranquillement enveloppé dans son obscurité.

Non qu'il se soit retiré dans l'égoïsme comme la tortue dans sa cuirasse ! C'est l'homme de Té-

rence, qui ne se croit étranger à rien de ce qui est humain.

Tous les objets et tous les incidents du dehors se réfléchissent en lui ainsi que dans une chambre obscure où ils décalquent leur image.

Il « regarde la société en lui-même » avec la patience curieuse des solitaires, et il écrit, pour chaque mois, le journal de ce qu'il a vu ou pensé.

C'est le calendrier de ses sensations, ainsi qu'il a coutume de le dire.

Admis à le feuilleter, nous en détacherons, de loin en loin, quelques pages, dans lesquelles le lecteur pourra suivre les vulgaires aventures d'un penseur pauvre et ignoré dans ces douze hôtelleries du temps qu'on appelle des mois.

1<sup>er</sup> janvier. — Cette date me vient à la pensée dès que je m'éveille. Encore une année qui s'est détachée de la chaîne des âges pour tomber dans l'abîme du passé ! La foule s'empresse de fêter sa jeune sœur. Mais tandis que tous les regards se portent en avant, les miens se retournent en arrière. On sourit à la nouvelle reine, et, malgré moi, je songe à celle que le temps vient d'envelopper dans son linceul.

Celle-ci, du moins, je sais ce qu'elle était et ce qu'elle m'a donné, tandis que l'autre se présente entourée de toutes les menaces de l'inconnu,

Que cache-t-elle dans les nuées qui l'enveloppent ?

Est-ce l'orage ou le soleil ?

Provisoirement il pleut, et je sens mon âme embrumée comme l'horizon.

J'ai congé aujourd'hui, mais que faire d'une journée de pluie ?

Je parcours ma mansarde avec humeur, et je me décide à allumer mon feu.

Malheureusement, les allumettes prennent mal, la cheminée fume, le bois s'éteint ! Je jette là mon soufflet avec dépit, et je me laisse tomber dans mon vieux fauteuil.

En définitive, pourquoi me réjouirais-je de voir naître une nouvelle année ?

Tous ceux qui courent déjà les rues, l'air endimanché et le sourire sur les lèvres, comprennent-ils ce qui les rend joyeux ?

Savent-ils seulement ce que signifie cette fête et d'où vient l'usage des étrennes ?

Ici mon esprit s'arrête pour se constater à lui-même sa supériorité sur l'esprit du vulgaire.

J'ouvre une parenthèse, dans ma mauvaise humeur, en faveur de ma vanité, et je réunis toutes les preuves de ma science.

(Les premiers Romains ne partageaient l'année qu'en dix mois ; ce fut Numa Pompilius qui y ajouta janvier et février. Le premier tira son nom

de Janus auquel il fut consacré. Comme il ouvrait le nouvel an, on entoura son commencement d'heureux présages, et de là vint la coutume des visites entre voisins, des souhaits de prospérité et des étrennes. Les présents usités chez les Romains étaient symboliques. On offrait des figues sèches, des dattes, des rayons de miel, comme emblème de « la douceur des auspices sous lesquels l'année devait commencer son cours, » et une petite pièce de monnaie nommée stips qui présageait la richesse.)

Ici je ferme la parenthèse pour reprendre ma disposition maussade.

Le petit spitch que je viens de m'adresser m'a rendu content de moi et plus mécontent des autres.

Je déjeunerai bien pour me distraire ; mais la portière a oublié mon lait du matin, et le pot de confitures est vide !

Un autre serait contrarié ; moi j'affecte la plus superbe indifférence.

Il reste un croûton d'oreille que je brise à force de poignets et que je grignote nonchalamment, comme un homme bien au-dessus des vanités du monde et des pains mollets.

Cependant je ne sais pourquoi mes idées s'assombrissent en raison des difficultés de la mastication.

pour excludre de toutes fonctions publiques, dans l'armée comme dans le civil, les princes des familles qui ont régné en France. C'était prévu.

Un télégramme de Constantinople laisse prévoir que l'approche des Russes provoquera dans la capitale de la Turquie un mouvement d'hostilité si grave contre les chrétiens, que l'Europe sera obligée d'intervenir.

Nul n'ignore que M. Gambetta a échoué à Rome dans sa proposition d'une alliance franco-italienne au lieu et place de l'alliance italo-prussienne qui y règne. L'Italie s'en tient à la Prusse.

On nous assure qu'à la suite de son fiasco, M. Gambetta est revenu frappé de l'idée que, jusqu'ici, la République n'est pas du tout considérée comme un gouvernement sérieux en Europe.

On lit dans la *Défense* :

« M. Gambetta a été très-ému, paraît-il, de l'audience qu'il a obtenue du roi d'Italie. L'*Unità cattolica*, confirmant nos renseignements particuliers, assure d'une façon formelle que le farouche tribun a eu même un accès d'enthousiasme monarchique, et elle affirme que M. Gambetta a raconté lui-même cette entrevue, dans laquelle il a adressé au roi d'Italie ces paroles :

« Sire, si la nation française avait pu trouver un roi semblable à vous, bien certainement nous n'aurions point proclamé la République, car la monarchie telle qu'elle existe en Italie est infiniment mieux que toutes les Républiques. Quant à moi, bien loin de vouloir faire quelque chose contre cette monarchie, je ne puis que souhaiter à notre France d'en avoir une semblable. »

Ces paroles seraient une preuve que M. Gambetta a beaucoup perfectionné son éducation politique, et nous ne saurions lui en faire un reproche.

On sait aussi que M. Gambetta entretient des relations assez suivies avec des personnages qui ne sauraient avoir une grande tendresse pour le régime républicain. »

M. le marquis de Plœuc, sous-gouverneur à la Banque de France, est nommé sous-gouverneur honoraire.

M. Larsonnier, censeur à la Banque de France, est nommé sous-gouverneur à ladite Banque, en remplacement de M. le marquis de Plœuc.

UNE INVASION PRUSSienne DANS UNE PETITE VILLE DU DAUPHINÉ.

La *Défense* a reçu sous ce titre les réflexions suivantes, à propos d'une élection municipale :

J'ai lu autrefois l'histoire d'un Anglais qui s'était pendu parce qu'on lui avait servi du thé sans sucre.

Il y a des heures dans la vie où la contrariété la plus futile prend des proportions d'une catastrophe.

Notre humeur ressemble aux lunettes de spectacle qui, selon le bout, montrent les objets moindres ou agrandis.

Habituellement, la perspective qui s'ouvre devant ma fenêtre me ravit.

C'est un chevauchement de toits dont les cimes s'entrelacent, se croisent, se superposent, et sur lesquels de hautes cheminées dressent leurs pitons.

Hier encore je leur trouvais un aspect alpestre, et j'attendais la première neige pour y voir des glaciers; aujourd'hui je n'aperçois que des tuiles et des tuyaux de poêle.

Les pigeons qui aidaient à mes illusions agrestes ne me semblent plus que de misérables volatiles qui ont pris les toits pour basse cour; la fumée qui s'élève en légers flocons, au lieu de me faire songer aux soupîraux du Vésuve, me rappelle les préparations culinaires et l'eau de vaisselle.

Ainsi blessés de tout ce qu'ils rencontrent, mes regards s'abaissent sur l'hôtel qui fait face à ma mansarde.

L'influence du premier de l'an s'y fait visible-

« Il ne s'agit pas ici, Dieu merci, d'une invasion à main armée, mais bien d'une invasion électorale : au surplus, l'une peut préparer l'autre.

» Trois Prussiens viennent d'être nommés membres du conseil municipal dans la petite ville que j'habite.

» L'un d'eux, M. Frédéric W..., est négociant en vins dans cette ville située sur les bords du Rhône. Depuis 1869 ou 1870, il s'est fait naturaliser Français.

» Ce ne sont pas les cléricaux et les nobles, ces prétendus complices des Prussiens, qui l'ont porté aux honneurs consulaires de la ville qu'il a adoptée comme sa patrie nouvelle : ce sont bien les radicaux, qui étaient assez effrontés, il y a sept ans, pour accuser leurs adversaires politiques d'envoyer de l'argent aux ennemis de la France.

» Mais le négociant dont il s'agit n'a pas voulu être seul appelé au conseil municipal : il n'a daigné accepter cette candidature qu'à condition qu'on lui adjoignît deux personnes de sa maison : son caviste ou sommelier, et le précepteur de ses enfants. Les radicaux, qui ne sont pas fiers, ont accepté les conditions de l'étranger : ils ont élu, non-seulement M. Frédéric, mais les deux personnes de sa maison.

» Que voulez-vous : le mot d'ordre aujourd'hui, en bas comme en haut, est de plaire à M. de Bismark. Il paraît qu'on ne peut plus être qu'à ce prix, bon Français et bon patriote!

» Un électeur de la Drôme.

» On assure que les électeurs de notre ville ayant désigné leur candidat municipal par son simple prénom de Frédéric, son élection serait nulle légalement. Mais ce n'est pas une raison pour qu'elle soit annulée.

» On doute que ses deux acolytes aient été naturalisés Français. »

Nous apprenons la mort à Roquemaure, petite ville du Gard, située à quatorze kilomètres d'Avignon, de l'auteur des paroles du célèbre Noël, d'Adolphe Adam : *Minuit, chrétiens*.

Cet homme, que la violence de ses opinions républicaines avait fait tomber dans une espèce d'athéisme et qui en était venu à nier le péché originel, a eu le bonheur de revenir, à la dernière heure, dans le sein de l'Eglise.

Il est mort très-chrétiennement entre les bras du digne curé de sa paroisse.

Il s'appelait Cappeau, fils d'un modeste agriculteur; il avait été, dans sa tendre enfance, victime d'un terrible accident, qui nécessita l'amputation de sa main droite. L'indemnité que les auteurs de cet accident durent compter à son père donna à celui-ci les moyens de le faire élever au lycée d'Avignon, où il fit les plus brillantes études.

La réussite des opérations commerciales, auxquelles il se livra, lui permit de mener un train de vie assez grand pour acheter, en 1848, la portion du mobilier du roi Louis-Philippe qui avait échappé au sac des Tuileries.

ment sentir.

Les domestiques ont un air d'empressement qui se proportionne à l'importance des étrennes reçues ou à recevoir.

Je vois le propriétaire traverser la cour avec la mine morose que donnent les générosités forcées, et les visiteurs se multiplier, suivis de commissionnaires qui portent des fleurs, des cartons ou des jouets.

Tout à coup la grande porte cochère est ouverte, et une calèche neuve, traînée par deux chevaux de race, s'arrête au pied du perron.

Ce sont sans doute les étrennes offertes par le mari à la maîtresse de l'hôtel; car elle vient elle-même examiner le nouvel équipage.

Elle y monte bientôt avec une petite fille ruiselante de dentelles, de plumes, de velours, et chargée de cadeaux qu'elle va distribuer en étrennes.

La portière est refermée, les glaces se lèvent, la voiture part.

Ainsi tout le monde fait aujourd'hui un échange de bons desirs et de présents; moi seul je n'ai rien à donner ni à recevoir.

Pauvre solitaire, je ne connais pas même un être préféré pour lequel je puisse former des vœux!

Que mes souhaits d'heureuse année aillent donc chercher tous les amis inconnus, perdus dans cette multitude qui bruit à mes pieds!

## Etranger.

LA MÉDIATION ANGLAISE.

Une troisième note vient d'être envoyée par lord Derby à Saint-Petersbourg pour demander au czar qu'il substitue des plénipotentiaires aux commandants militaires en vue du règlement de l'armistice, et comme il y a beaucoup de généraux qui sont en même temps diplomates, le cabinet de Saint-James et la Porte ne s'opposeraient pas à traiter avec le général Mélikoff ou le grand-duc Nicolas ou même le général Tolleben, mais à la condition expresse que ces hommes de guerre se présentassent comme représentants diplomatiques et non point en tant que commandants de corps d'armées.

Cette troisième note est partie avant-hier de Londres et a été communiquée, du moins en substance, à tous les ambassadeurs de Londres. On croit qu'elle a beaucoup de chances d'être favorablement accueillie par le czar.

La campagne des meetings en faveur de la neutralité continue en Angleterre. Le 7 janvier, un grand meeting, réunissant trois mille personnes, a été tenu à Cardiff et a voté une résolution déclarant « que la véritable politique pour l'Angleterre consiste seulement à poursuivre, durant cette guerre, des négociations utiles au retour de la paix. »

Il est évident que les deux partis, celui de la neutralité et celui de l'intervention, vont engager une lutte sérieuse à l'ouverture du Parlement. Le pays sera peut-être appelé à se prononcer directement. On annonce que des crédits doivent être demandés à la Chambre des communes. Si ces crédits étaient refusés, lord Beaconsfield, dit-on, ne reculerait pas devant une dissolution; le pays aurait donc la liberté de faire connaître son opinion par des élections nouvelles.

Toutefois il faudrait pour cela que le cabinet fût parfaitement d'accord. Or, d'après certains renseignements, il est permis de supposer que l'entente n'est pas complète au sein du ministère. Hier, des bruits assez graves circulaient, dans le monde financier, au sujet de ces divisions.

Lord Beaconsfield passe pour représenter le parti de l'intervention, qui, sans vouloir précisément la guerre, ne craint pas d'en affronter les chances. Lord Salisbury et lord Carnarvon représentent au contraire le parti de la neutralité qui veut attendre et ne voit pas encore les intérêts anglais compromis en Orient.

Lord Derby, qui est chargé des affaires étrangères, garde entre les deux une attitude assez réservée, et on ne sait encore de quel côté il penchera. Mais, en résumé, il y a des dissentiments dans le cabinet, et ces dissentiments peuvent faire prévoir une crise ministérielle, si le Parlement est amené à se prononcer ouvertement entre l'un ou l'autre des deux partis en présence.

Il y a pourtant un terrain de conciliation, si l'on en croit une dépêche adressée de

Vienne au *Daily Telegraph*. Cette dépêche annonce que l'Angleterre, répondant à la Russie, aurait déclaré ne faire aucune opposition à ce que l'armistice fût conclu directement entre les deux belligérants, se réservant seulement le droit d'être entendue au règlement définitif des conditions de paix.

La Russie restait donc libre de mettre à l'armistice telles conditions qu'elle jugerait nécessaires; — et elle n'aurait à soumettre à l'Angleterre que les conditions finales pour la conclusion de la paix.

Elle n'a jamais dénié à l'Europe, et à l'Angleterre en particulier, le droit d'intervenir au règlement définitif. Si le Foreign-Office n'élève pas la prétention de discuter les conditions militaires de l'armistice, nous pensons que les difficultés présentes peuvent être aplanies, puisque ses droits sont réservés, et que lord Beaconsfield peut, sans abandonner sa politique, attendre les propositions de paix.

Reste à savoir pourtant si la dépêche adressée de Vienne au *Daily Telegraph* a dit la vérité; car les nouvelles sont parfois tellement contradictoires ou embrouillées qu'il est difficile de démêler la véritable situation des choses. Nous ne la connaissons parfaitement que lorsque les débats du Parlement nous ont éclairés sur les intentions du Foreign-Office et sur l'opinion du peuple anglais.

Une nouvelle importante nous est arrivée de Constantinople : la Porte est disposée à conclure un armistice.

Sur les conseils de lord Derby, le Divan et le sultan en ont approuvé les conditions, et le négociateur turc, qui est le ministre de la guerre lui-même, va partir pour se mettre en rapport avec le quartier général russe.

Méhémét-Ali a reçu, dit une dépêche de la *Gazette de Cologne*, les pouvoirs les plus complets pour débattre avec le grand-duc Nicolas les conditions de l'armistice.

Une dépêche annonce que toute l'armée turque de Shipka, 44 bataillons et dix batteries, a été faite prisonnière.

Rome, 9 janvier, 6 h. du soir.

Une dépêche, arrivée en même temps que celle annonçant la mort du roi Victor-Emmanuel, dit que les forces sont revenues depuis quelques jours au vénérable malade du Vatican.

Malgré cette dépêche rassurante, on ne peut croire à un long retard pour la réunion du Conclave.

Et, sans attacher une trop grande importance à certaine prédiction qui fit quelque bruit en son temps, il n'est pas sans intérêt de la rappeler.

En parlant des décrets de la Providence sur l'Italie et sur Rome, le Pape avait dit :

« VOUS VERREZ QUE CAVOUR, NAPOLEON III ET VICTOR-EMMANUEL MOURRONT AVANT MOI. »

Autre prédiction plus singulière peut-être, et qui est devenue une légende populaire en Italie :

cœur attristé.

Je me trompais, tout à l'heure, en me plaignant de n'avoir rien à donner; grâce à moi, les moineaux du quartier auront eu leurs étrennes!

(A suivre.)

A PROPOS D'*Hernani* A SAUMUR.

Quand la France n'aurait eu que ces deux génies. Dont l'un, mort immortel, se nommait Arago, Et l'autre, encor vivant, nommé Victor Hugo, Où retrouverait-on ces deux forces unies?

La France ne peut plus devenir la seconde. Car, qui donc tenterait de vouloir l'éclipser? Les monts les plus aîlés ne peuvent s'abaisser... L'atée restera toujours reine du monde!

Ainsi le veut le sort. Toute gloire s'expie! Pour excès de talent, le poète est banni. L'exil à qui conçoit le drame d'*Hernani*? Ce chef-d'œuvre éclatant, classé comme œuvre im-

Malgré tout, notre esprit reste sans concurrence. Veut-on savoir pourquoi nous tenons premier rang? Et les peuples réglés tous sur notre cadran? Eh bien! c'est qu'encor Dieu protège notre France!

Ch. MARCHAND.

Chronique militaire.

Le général Garnier est nommé commandant du 8<sup>e</sup> corps d'armée, en remplacement du général Ducrot, nommé membre de la commission des travaux de la guerre en remplacement de M. le général Borel.

Le 17 février prochain, M. le général de Ladmirault atteint sa limite d'âge, et, le 22 mars, c'est le tour du général de Rochebouët.

Sont nommés au grade de général de brigade :

- MM. les colonels : Gouzil, du 99<sup>e</sup> d'infanterie. Hochstetter, du 112<sup>e</sup> d'infanterie. Des Plas, du corps d'état-major. Ribillot, du 41<sup>e</sup> régiment de dragons. Pourrat, du corps d'artillerie. Prévost, du corps du génie. Verrière de Reffie, du corps d'artillerie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Saumur vient de faire une perte qui ne peut manquer d'être vivement sentie dans toute la ville. M<sup>me</sup> Lehou-Daudet a été enlevée à l'affection des siens et de ses nombreux amis, à la suite d'une maladie de quelques jours.

Sentant sa fin prochaine, M<sup>me</sup> Lehou a pensé aux pauvres, qu'elle n'avait jamais cessé de soulager, et aux œuvres nombreuses de la ville et même du diocèse, qu'elle a toujours soutenues de ses deniers. Sur son lit de mort, avec une présence d'esprit complète et un jugement remarquable, elle a tracé ses dernières volontés. Dans ce document, qui restera un de ses plus beaux titres de gloire et qui perpétuera son souvenir, M<sup>me</sup> Lehou a continué l'œuvre de toute sa vie. Elle n'a oublié ni les pauvres, ni les diverses institutions charitables de Saumur, ni le diocèse, et le Saint-Père lui-même a eu sa part.

M<sup>r</sup> l'Evêque d'Angers a tenu à venir présider en personne les funérailles de M<sup>me</sup> Lehou, et avant l'absoute qu'il a donnée, il a, des degrés du sanctuaire, rendu un hommage public de reconnaissance à la noble chrétienne qui venait de s'éteindre, et a énuméré les diverses œuvres qu'elle soutenait au-delà de la tombe.

Une assistance nombreuse et recueillie était réunie autour de sa dépouille mortelle et l'a accompagnée jusqu'à sa dernière demeure. Les communes de Saint-Lambert, Vivy, Neuillé et Allonnes, où M<sup>me</sup> Lehou était propriétaire et où elle se distinguait encore par ses bonnes œuvres, étaient largement représentées à cette cérémonie funèbre : les habitants avaient eu à cœur de venir lui rendre les honneurs suprêmes.

VILLE DE SAUMUR.

ÉLECTIONS complémentaires du Conseil Municipal.

Le Maire de Saumur prévient les électeurs que dimanche prochain, 13 janvier, le scrutin sera ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville, pour l'élection de SEPT conseillers municipaux.

En donnant cet avis, le Maire croit devoir faire appel au zèle et à l'exactitude des électeurs.

S'abstenir, c'est oublier un devoir impérieux, et l'indifférence même, lorsqu'il s'agit du choix de nos mandataires, est une faute que ne commettra jamais un bon citoyen.

Le Conseil municipal, en se conformant aux règles d'un bon chef de famille, a pour mission d'assurer le bien-être général et la

prospérité de la Ville, par un sage et judicieux emploi de ses finances ; il importe donc à chaque habitant d'y faire entrer ceux qui méritent la confiance et de donner aux élus, par le nombre des suffrages, le sentiment plus absolu des devoirs qu'ils ont à remplir. Hôtel-de-Ville, le 9 janvier 1878.

Le Maire, LECOY.

TIRAGE AU SORT DE LA CLASSE DE 1877.

L'examen des tableaux de recensement et le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1877 commenceront le 28 janvier prochain, et s'effectueront, dans chaque chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur, aux lieux, jours et heures ci-après déterminés :

- Doué, le lundi 28 janvier, 10 heures, à la mairie. Vihiers, le mardi 29 janvier, midi, à la mairie. Montreuil-Bellay, le mercredi 30 janvier, 10 heures, à la mairie. Saumur (Sud), le jeudi 31 janvier, midi, à la mairie. Saumur (Nord-Ouest), le vendredi 1<sup>er</sup> février, 9 heures et demie, à la mairie. Saumur (Nord-Est), le vendredi 1<sup>er</sup> février, 4 heures, à la mairie. Gennes, le samedi 2 février, 10 heures, à la mairie.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN MAINE-ET-LOIRE.

Il est assez difficile de caractériser les élections dans les communes rurales de notre département, si l'on veut les apprécier au point de vue des rivalités politiques. En général, il n'y a pas de changement à signaler, ou bien ils n'ont qu'une signification purement locale.

A Cholet, la liste républicaine tout entière l'a emporté, sauf deux noms. Il reste deux conseillers à élire. M. Loiseau, maire, et M. Delhumeau, adjoint, ne sont pas élus.

A Baugé, il n'y avait qu'une liste, toute républicaine. A Jarzé et à Sermaise, la majorité s'est déplacée au profit des républicains.

A Seiches, la liste républicaine a été battue, malgré les plus odieuses manœuvres pour la faire triompher.

A Beaufort, succès complet de la liste républicaine, ce qui ne change rien à l'état des choses.

A Longué, la liste élue est, en partie, républicaine.

A Chalonnes, la défaite du parti républicain est d'autant plus éclatante que tous les efforts ont été faits pour maintenir sous le joug des comités les nombreux ouvriers de cette ville industrielle.

A Thouarcé, à la Bohalle, à Trélazé, à Saint-Lambert-du-Lattay, aux Rosiers, aux Ponts-de-Cé, à Chemillé, à Martigné-Briand, à Tiercé, succès complet des conservateurs. M. de Soland, député, qui n'était pas conseiller, est élu à Thouarcé. M. Ch. de Caqueray, maire de Montreuil-Bellay, est réélu, ainsi que M. Fourcaud, maire de Trélazé.

A Echemiré et à Fontaine-Guérin, majorité républicaine, comme auparavant.

Il en est de même à Ingrandes.

A Savennières, les républicains ont complètement échoué, malgré les calomnies bêtes colportées contre l'ancien conseil. Le maire, M. Ch. de Guesnerie, est réélu.

Les communes dont les noms suivent ont encore élu des conseils municipaux conservateurs :

- Segré, Saint-Mathurin, la Possonnière, Montrevault, Candé, Lion-d'Angers, Louroux-Béconnais, Durtal, Saint-Georges-des-Sept-Voies, la Séguinière, Pouancé, Denée, les Alleuds, Ecoflant, Mozé, Daumeray, Etriché, Morannes, Huillé, Soucelles, la Bohalle, la Daguinière, Brain-sur-l'Authion, Andard, Saint-Barthélemy, Faveraye, Andrezé, le Champ, Chavagnes, Faye, Beaulieu.

Nous continuerons cette liste, qui suffit amplement déjà pour faire constater que la grande majorité de nos conseils municipaux est conservatrice. (Union de l'Ouest.)

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

« Les nouvelles des élections dans notre département sont satisfaisantes pour les conservateurs ; nous sommes heureux de l'annoncer.

» Dès maintenant le succès des conservateurs est suffisant pour nous faire espérer la réélection de nos sénateurs. »

La température s'est sensiblement abaissée depuis deux jours. Hier et avant-hier, il a tombé, pendant quelques instants, une neige très-fine, la première de la saison. Aujourd'hui le vent est au nord-est et le thermomètre se tient au-dessous de zéro.

D'ailleurs, dans tout le Midi, le froid sévit avec rigueur et la neige a tombé en grande abondance.

Les journaux de Rome annoncent que le service télégraphique est interrompu dans toute la Calabre et en Sicile, à cause de l'énorme quantité de neiges qui s'y sont accumulées.

Faits divers.

Mercredi soir, les boulangers de Châteauneuf-sur-Loire ont adressé au maire de cette commune une sommation d'avoir à rapporter l'arrêté concernant la taxe du pain. Sur le refus de celui-ci, ils ont déclaré qu'ils ne cuiraient plus.

En effet, vendredi, jour du marché, leurs boutiques étaient vides, et les consommateurs se sont trouvés dans l'impossibilité de se procurer du pain.

Immédiatement le maire a télégraphié à Jargeau, afin d'obtenir de la manutention les vivres nécessaires ; deux heures après, un premier convoi arrivait, et la ville était délivrée de la crainte de la famine.

Cette résolution à singulièrement refroidi la mauvaise humeur des boulangers. Ils se sont soumis et ont annoncé qu'ils étaient prêts à reprendre leur travail.

\*\*

Le Progrès du Nord raconte que, vendredi soir, quatre jeunes gens de Sailly, en passant à la Neuville, avisèrent un moulin en marche et parèrent de passer entre les ailes sans être touchés. Le pari fut tenu et exécuté ; seulement, l'un d'eux, moins lesté que les autres, fut atteint au menton par l'une des ailes du moulin et a eu la moitié de la langue coupée.

\*\*

Parmi les nouvelles de Madrid, il en est une, concernant l'art théâtral, qui nous semble mériter d'être reproduite : l'événement des derniers jours de l'année en cette ville a été la représentation, au Théâtre-Espagnol, d'un drame en trois actes dû à un jeune homme de dix-sept ans. Selon la Epoca, cette pièce, intitulée *L'Escalavage de son honneur*, a eu beaucoup de succès. Le journal madrilène se demande où un si jeune homme a pu apprendre l'art de nouer une intrigue dramatique, de la développer et de la dénouer, bref de la mener selon toutes les règles de l'art théâtral. Ce qui surprend le plus dans cette œuvre juvénile, c'est, à ce qu'il paraît, le tact et la sûreté de coup d'œil avec laquelle elle est exécutée. Jamais une hésitation dans l'action, jamais un faux pas, rien enfin qui trahisse une main inexpérimentée.

\*\*

L'électricité vient d'être employée aux Etats-Unis pour allumer les réverbères dans les rues. Ce nouveau procédé, qui est peu coûteux, a été essayé avec succès à Providence (comté de Rhode-Island). On allume dans cette ville 220 becs de gaz disséminés sur une étendue de 9 milles de longueur en 15 secondes. Un seul homme suffit à ce travail.

Variétés.

L'inauguration solennelle du nouvel orgue de l'église d'Aubenas a eu lieu le 8 décembre ; elle a donné lieu à une véritable fête de l'art et de la religion.

Le nouvel instrument, construit dans les ateliers de M. J. Merlin, facteur d'orgues à Paris et à Lyon, est composé de 18 registres répartis sur deux claviers à mains et un pédalier, et doté de tous les perfectionnements de la facture moderne. Nous avons admiré la facilité et la précision du touché des cla-

viers données par le levier pneumatique, et le système de transmission facultative d'un clavier à l'autre, transmission à l'aide de laquelle on obtient sur des instruments restreints des effets qu'on ne pouvait, jusqu'à son application, que demander à des orgues de grandes dimensions.

M. M. Reuchsel de Lyon et Bonnet d'Avignon ont, avec leur talent habituel, fait ressortir les nombreuses ressources et les effets de sonorité du nouvel orgue de M. Merklin.

D'autre part, M. le curé, dans un magnifique discours, après avoir remercié les artistes donateurs, a rappelé le rôle utile des orgues dans les cérémonies religieuses et adressé ses félicitations chaleureuses à l'habile facteur. Déjà M. Merklin venait de remporter un récent succès à Montpellier, où avait eu lieu l'inauguration du nouvel orgue construit dans ses ateliers pour l'église du collège catholique. La réussite a été tellement complète, nous pouvons le dire à la louange du célèbre facteur, qu'immédiatement S. G. M<sup>r</sup> l'évêque, qui présidait la cérémonie, et sur l'offre d'un don princier, a confié à M. Merklin la reconstruction de l'orgue de la cathédrale, appelé ainsi à devenir un véritable monument artistique.

(Extrait du journal le Monde.)

Pour les articles non signés : P. GODRY.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 11 janvier 1878.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

AVEC LE CONCOURS DE :

- M<sup>lle</sup> ROSELLI, première danseuse ; M<sup>lle</sup> BERTHE DELAS, première danseuse ; M<sup>lle</sup> MICHELLI, première danseuse demi-caractère et travesties.

Représentation de M<sup>lle</sup> MARIE HASSELMANS.

LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, paroles d'Alphonse Royer et Gustave Vaez, musique de DONIZETTI.

M<sup>lle</sup> Marie HASSELMANS remplira le rôle de Léonor.

DISTRIBUTION. — Ferdinand, M. Pellin ; Alphonse, roi de Castille, M. Martin ; Balthazar, M. Odezenne ; Léonor, M<sup>lle</sup> Hasselmans ; Inès, M<sup>lle</sup> E. Simon ; Don Gaspard, M. Letemple. — Seigneurs et dames de la cour, moines, etc.

Au 2<sup>e</sup> acte.

Pas de Trois

Dansé par M<sup>lles</sup> ROSELLI, BERTHE DELAS et MICHELLI.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M<sup>me</sup> THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Dans le traitement des rhumes, gripes, bronchites, etc. Les médecins recommandent spécialement le SIROP et la Pâte de Pierre Lamouroux.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

Advertisement for SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT. Includes text: Rhumes et Maladies de Poitrine. SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT. Pharmacie BRIANT, 150, rue de Rivoli, PARIS. Depuis plus de cinquante années, le SIROP de BRIANT est recommandé par les Médecins dans les maladies de l'appareil respiratoire : Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Gripes, etc. C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux. Pour éviter les imitations et les contrefaçons, inefficaces ou nuisibles, exiger l'instruction en neuf langues et la signature très-lisible de l'inventeur. Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

Préfecture du département de la Vienne.

**ADJUDICATION**

DE DIVERSES FOURNITURES POUR LA COLONIE AGRICOLE DE SAINT-HILAIRE.

Le 12 janvier 1878, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, à la Préfecture de la Vienne, à Poitiers, salle ordinaire des adjudications, à l'adjudication de fournitures pour les vivres et les divers services de la Colonie agricole de Saint-Hilaire.

Chacune des fournitures devra être soumissionnée à part et sera adjugée isolément.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges à la Préfecture de la Vienne ou à la Colonie de Saint-Hilaire.

**Larmes de Crocodile!** tel est le titre humoristique de la nouvelle valse du maestro Jules Klein. Cette œuvre ravissante renferme, sous des dehors fantaisiste, des trésors mélodiques d'une grâce et d'une tendresse indicibles. Jamais l'auteur de cette page acclamée par l'Europe dilettante — nous avons nommé « Fraises au Champagne » — n'a été mieux inspiré que dans cette valse, le grand succès du jour avec la polka *Tête de Linotte*, du même auteur, qui semble avoir été écrite sous la dictée des rossignols et des bengalis. Marquée au coin de l'élégance et de l'originalité, *Tête de Linotte* égale les polkas entraînant et si éminemment parisiennes *Cœur d'Artichaut*, *Traite aux Perles* et *Peau de Satin*.

Constatons, en terminant, la vogue tou-

jours croissante des autres créations de Jules Klein: *Mademoiselle Printemps*, *Patte de Ve-lours*, *Lèvres de Feu*, *Cuir de Russie*, *Cerises-Pompador*, *Pazza*, valse, « *Radis-Roses* », mazaruka, « *France Adorée* », marche; *Rayons Perdus*, *Soupir et Baiser*, mélodies. Recommandons aussi, spécialement, à nos aimables lectrices, *J. Klein-Quadrille*, sur les motifs les plus dansants du célèbre compositeur, ainsi que ses Valses chantées: *Fraises au Champagne*, *Larmes de Crocodile*, *Cerises-Pompador* et *Pazza d'Amore*.

Prix de chaque œuvre — Piano seul ou Valses Chantées: 2 fr. 50 c.; à 4 mains: 3 fr.; mélodies: 1 fr. 70 c.; Quadrille: 2 fr. Envoi franco contre timbres-poste adressés à COLOMBIER, Editeur, 6, rue Vivienne à PARIS.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.	11 — 15 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 30 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.  
P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	73 80	19		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	697 50	1 25		Canal de Suez	768 75	3 75	
4 1/2 %	163 35	10		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	657 50			Crédit Mobilier esp.	572 50		
5 %	109	25		Crédit Foncier d'Autriche	521 25	1 25		Société autrichienne.	541 25	3 75	
Obligations du Trésor, l. payé.	500			Charentes, 500 fr. t. p.	165			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	935			Est	638 75	1 25		Orléans	339 25		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509 75	1 75		Paris-Lyon-Méditerranée	1650	1 25		Paris-Lyon-Méditerranée	335		
— 1865, 4 %	527 50	2 30		Midi	788 75	3 75		Est	333		
— 1869, 3 %	400			Nord	1300	10		Nord	339		
— 1871, 3 %	378 75			Orléans	1138 75			Ouest	332 50		
— 1876, 4 %	508			Ouest	698 75			Midi	332		
— 1876, 4 %	489 50			Vendée, 500 fr. t. p.				Charentes	263 75		
Banque de France	3220			Compagnie parisienne du Gaz.	1335			Vendée	170 50		
Comptoir d'escompte	700			C. gén. Transatlantique	500			Canal de Suez	545		
Crédit agricole, 200 f. p.	343										
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 24 décembre)**

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	8 — 45 —	3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 31 —
9 — 1 —	1 — 25 — soir.	9 — 40 —	9 — 40 —
10 — 37 —		12 — 40 — soir, omnibus-mixte.	4 — 44 —
		10 — 38 —	10 — 38 —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**  
APRÈS DÉCÈS  
A VARRAINS.

Le dimanche 13 janvier 1878, à midi, il sera procédé, au bourg de Varrains, par le ministère de M. Méhous, notaire à Saumur, à la vente du mobilier dépendant des successions de M<sup>me</sup> Marie et Louise Lorrain, au domicile de cette dernière.

On vendra :  
Meubles, batterie de cuisine, tables, armoire, lits, couettes, traversins, linge de ménage, garde-robe, belle commode Louis XV, baromètre vieux style, vieux cadres et tableaux, et objets d'antiquité.  
 Paiement comptant, et 10 0/0.  
 Pour renseignements, s'adresser à M. MÉHOUS, notaire. (14)

Etude de M. BOURASSEAU, huissier à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**  
Par autorité de justice.

Le lundi 14 janvier 1878, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le ministère dudit M. Bourasseau, sur la place du marché de Fontevrault, à la vente aux enchères publiques des objets mobiliers saisis sur le sieur Jacques Thomas, ancien aubergiste et entrepreneur de voitures publiques, demeurant à Fontevrault.

Il sera vendu :  
Une très-jolie diligence, bien garnie à l'intérieur, ne s'attendant qu'à un seul cheval;  
Un omnibus à deux chevaux avec ses accessoires;  
Deux charrettes avec leurs accessoires;  
Un fourneau en fonte, un demi-buffet, un bois de lit, deux boîtes de roues de charrettes, six morceaux de marbre ayant servi à des dessus de table, deux pieds de table en fonte, une seille, une marie-jeanne et un tabouret.  
On paiera comptant, plus cinq pour cent. (20)

**A LOUER**  
PRÉSENTIMENT.

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;  
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.  
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

On demande des ajusteurs-mécaniciens.  
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,

**UN HECTARE 4 ARES DE VIGNE ET UNE PETITE MAISON**

Au Pont-Fouchard, à demi-côte de la butte de Bournan, commune de Bagnaux, joignant MM. Labispère, Pierre Bouvier, Cotelle et la route. Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement.  
S'adresser, pour traiter, à M. CLOUARD. (661)

**A LOUER**  
REMISE, ÉCURIE ET GRNIER

Situés place Saint-Michel, n° 4.  
S'adresser à M. CHOISNET.

Communes des Cerqueux-sous-Passavant et de Cléré.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Les Maires des communes des Cerqueux-sous-Passavant et de Cléré préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Cléré, le dimanche 20 janvier 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1° 792 mètres courants de terrassements..... 1,029 f. 60
  - 2° 792 mètres courants d'empièremens..... 1,768 73
  - 3° Somme à valoir pour travaux imprévus..... 1 67
- Total..... 2,800 f.

Les pièces du projet sont déposées au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

On demande de suite un bon vigneron, marié, pour habiter et cultiver une propriété vignoble, près Saumur.  
S'adresser au bureau du journal.  
Inutile de se présenter sans de bonnes références. (3)

**NOUVELLE FRANCE.**

**Colonie libre de Port-Breten.**

Torres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays.  
S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

LE CABINET DE M. G. DOUSSAIN est transféré rue du Palais-de-Justice, n° 5, à partir du 15 décembre 1877. (664)

**DÉPOT DES FORGES DU BERRY**

**SPECIALITÉ DE FILS GALVANISÉS**  
Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit :  
N° 16..... 60 fr. les cent kil.

**M. RIOLLANT ET SA FILLE**

Chirurgien et Mécanicien dentiste,  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

Maison Bourgeois,  
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**PAPIER WLINSI**

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompte. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples : une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fr. 1,50. Se défier des contrefaçons.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ  
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

**ABONNEMENTS :**  
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.  
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.  
La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.  
Le volume broché pour Paris 3 fr. d' pour les départements 4 fr

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

**L. LE BRAS, BANQUIER**  
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.  
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.  
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

**VÉSICATOIRE ET PAPIER D'ALBESPEYRES**  
Les SEULS EMPLOYÉS dans les HOPITAUX MILITAIRES  
Le VÉSICATOIRE D'ALBESPEYRES produit la vésication en 8 ou 10 heures, son action est prompte et sûre.  
Le véritable vésicatoire d'Albepespyres porte, sur son côté vert, la signature d'ALBESPEYRES.  
Le PAPIER D'ALBESPEYRES est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales, comme étant la meilleure préparation pour panser les vésicatoires, qui rendent de si utiles services dans les maladies chroniques des enfants et des vieillards.  
Chaque boîte de papier est enveloppée dans un prospectus commençant par ces mots :  
PAPIER ÉPISPASTIQUE D'ALBESPEYRES

**ANTI-ASTHMATIQUES**  
De Bin BARRAL  
Le Papier et les Cigarettes Anti-Asthmatiques de Bin BARRAL sont recommandés par les Médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire, ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des maladies des voies respiratoires.

**LES CAPSULES DE RAQUIN**  
Approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris  
GUÉRISSENT SANS FATIGUER L'ESTOMAC  
Les CAPSULES au COPAHU de RAQUIN guérissent les maladies secrètes.  
Les CAPSULES à la TÉRÉBENTHINE de RAQUIN guérissent les catarrhes pulmonaire, intestinal, vésical.  
Les CAPSULES au GOUDRON de RAQUIN guérissent les rhumes, les bronchites et les laryngites chroniques; même dans la Phthisie pulmonaire, ces Capsules constituent un palliatif d'une utilité incontestable.  
Les vraies Capsules de Raquin, sont vendues dans un flacon portant, sur son enveloppe extérieure, l'étiquette:  
EST IMITATION OU CONTREFAÇON  
TOUT FLACON QUI NE PORTE PAS  
Raquin  
L'ASIGNATURE

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

**UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ**

Par Louis de Vallières  
Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.

Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers.  
Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 54, rue Dombasle, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.  
Certifié par l'imprimeur soussigné.